

Nom :	Collectivité :
Prénom :	Signature du responsable avec cachet
Adresse :	
Tel. :	
Code Postal :	
Ville :	
Email :	

CACHET

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

La Coopération décentralisée et/ou la solidarité internationale dans les politiques publiques locales

Le mercredi 26 mars 2025 et jeudi 27 mars 2025 de 09h00 à 17h00 à l'AGECA à Paris (75)

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à : contact@formationcitoyennete.org

Le droit à la formation des élu-e-s

Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-1 08 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Chaque élu acquiert 400 € par an maximum (800 € cumulés) L'inscription des élu-e-s doit se faire à partir de son CPF et sur la plateforme de la Caisse des Dépôts et Consignations en suivant les indications y figurant : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s, enregistré enregistré dans le Val de Marne (94), a été renouvelé le 8 juin 2023.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront dans le 1er cas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la collectivité locale et dans le 2ème cas en suivant les indications lors de l'inscription sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Tarifs* pour la journée de formation établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (élus et agents territoriaux) pour 12 heures de formation effectives :

Communes et intercommunalités de :

- Moins de 1000 habitants	260 €
- de 1000 à 5000 habitants	360 €
- de 5000 à 10000	460 €
- de 10000 à 30000	660 €
- de 30000 à 50000	760 €
- de 50000 à 75000	860 €
- de 75000 à 100000	960 €
- plus de 100000	1060 €
- Conseillers Départementaux et Régionaux	1160 €
- Tarifs - financement par le DIFE	800 €

Prise en charge par le droit individuel à la formation des élu.e.s (DIFE élu.e.s) ou par les crédits de formation de la collectivité (en fonction de la strate de population de la collectivité).

formation



Organisme de formation créé en 1997 par l'association REAL

QUALIOPI processus certifié République Française

Siège administratif : 21ter rue Voltaire 75011 Paris

Siège social : 26 Rue Raspail 94110 Arcueil

n° SIRET 420 605 628 000 23

Code APE 8559A

Numéro de déclaration d'activité : I1941119894 délivré par

la préfecture d'Ile-de-France

Courriel : contact@formationcitoyennete.org

Contact : 06 44 80 41 73

En partenariat avec :

L'association EFRACAM

164, Rue du Petit Le Roy - 94550 Chevilly-Larue

vous proposent deux journées de formation et de réflexion sur le thème :

La coopération décentralisée et/ou la solidarité internationale dans les politiques publiques locales

**Le mercredi 26 mars 2025
et jeudi 27 mars 2025
de 09h00 à 17h00**

**AGECA - 177, Rue de Charonne
75011 PARIS**

Métro : ligne 9 arrêt - Charonne - et ligne 2 arrêt - Alexandre Dumas

INFORMATIONS PRATIQUES :

Format : présentiel ou distanciel

Durée : 12 heures

Effectif : jusqu'à 15 personnes

Référence EDOF : ELU 0202

La coopération décentralisée et/ou la solidarité internationale dans les politiques publiques locales

Objectifs pédagogiques : Comprendre les enjeux politiques de l'action extérieure // Connaître le périmètre des compétences et les outils mobilisés pour agir // Définir les opportunités et les champs du possible // Savoir analyser les différents aspects // Choisir les partenariats parmi les domaines variés : économie durable, culture et patrimoine, éducation, social, politique humanitaire... // Mieux maîtriser la boîte à outils de la coopération.

Mercredi 26 mars 2025

9h00	Arrivée et accueil.
9h15	Historique : concept, bases de référence et étendue de la coopération décentralisée
10h15	Comment concevoir un projet en co-construction ? - Savoir identifier les besoins spécifiques de chaque projet. - Quels points essentiels sont-ils à privilégier ? - Définir des objectifs clairs et mesurables, - Identifier les actions nécessaires. <i>Pause déjeuner</i>
14h00	Appréhender les divers mécanismes pour avoir une vision la plus exacte possible des sources de financement émanant de partenariats locaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux - Adapter les problématiques aux compétences de chaque partenaire et/ou de chaque entité publique, - Maîtriser la communication afin de sensibiliser les partenaires et atteindre leurs sphères d'influence.
15h30	Études de cas pratiques de coopérations décentralisées : une ayant réussie, une ayant été freinée ou une ayant échouée. Quels enseignements ?
16h30	Conclusion et perspectives : opportunités et défis futurs
17h15	Fin de la 1ère journée de formation

Jeudi 27 mars 2025

9h00	Arrivée et accueil.
9h15	La mise en œuvre pratique d'un projet et ses principes de base
10h15	Cycle d'un projet : planification, exécution, suivi et clôture a) Planification du projet : objectifs et élaboration (délais et ressources) <i>Pause déjeuner</i>
14h00	b) Gestion des ressources matérielles et financières c) Gestion des risques techniques et stratégie pour les limiter d) Suivi et contrôle du projet : indicateurs de performance, suivi régulier des parties prenantes e) Clôture du projet : savoir analyser les résultats et les performances
15h30	Disséquer un projet réussi pour rechercher les points forts à mettre en valeur donnant du sens à l'engagement.
16h30	Conclusion et perspectives : synthèse des échanges et projets opportuns
17h00	Rapport d'évaluation de la formation
17h15	Fin de la 2ème journée de formation

Intervenant : Michel Champredon, DESS
administration et gestion collectivités locales, diplômé de l'IHEDN, chargé de missions internationales avec les Nations Unies, ancien maire et président d'agglomération

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A

REMPLIR ET A ENVOYER :

Formation et Citoyenneté :

contact@formationcitoyenne.org

formation
**Citoyenneté**